

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Commune d'ALBIAS

Séance du 25 janvier 2024

2024-15

Le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme MAGNANI Véronique, Maire.

Présents : 14

Votants : 15

Excusés : 2

Procurations : 1

Présents : Mmes/MM. Véronique MAGNANI (Maire), Alain BARBON, Thierry KAUFFER, Pierre LOBBE, Eric LONGUEVILLE, Michel MONESMA, Jeannette PEDRON, Olivier RENAUDEAU, Ghislaine RODRIGUEZ, Marie-Christine RONCHINI, Martine SICARD, Hélène SIMOUN, Céline VALETON, Thierry VEYRES.

Absent(es)/Excusé(es) : Mmes Amandine DORIZON, Chantal GARCIA.

Pouvoirs :

M. Frédéric SEVOZ donne pouvoir à Mme Jeannette PEDRON.

Secrétaire de séance : Céline VALETON

Début de la séance : 20 heures 30

Validation du projet de travaux de création d'un cimetière phase 1

Madame le Maire dit la nécessité de créer un nouveau cimetière car les 2 cimetières de la commune ne peuvent plus accueillir de sépultures. Elle soumet la validation du projet et l'autorisation de demande de subvention comme mentionné dans le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES			RESSOURCES		
	Montant HT	Montant TTC	Aides publiques	Montant	%
Honoraires			Union européenne		
Dépenses d'investissement			Subvention État	185 656	50
Acquisitions immobilières					
Travaux	339 545	407 454	Autre financement État		
Matériel-équipements			Conseil régional		
Dépenses connexes (à préciser)			Conseil départemental		
			EPCI		
SOUS-TOTAL	339 545	407 454	Autres (préciser)		
Dépenses de fonctionnement					
Salaires					

AR Prefecture

082-218200020-20240125-202415-DE Reçu le 19/02/2024	Frais divers de fonctionnement (à préciser)				185 656	50
				SOUS-TOTAL		
				Autofinancement	185 657.15	50
				Fonds propres		
				SOUS-TOTAL	185 656.15	50
				Emprunts		
				Dépenses d'ingénierie		
				Autres (préciser)		
	31 768.15					
	Études		38 121.78			
				SOUS-TOTAL	185 656.15	50
				SOUS-TOTAL	185 656.15	50
				TOTAL GENERAL	371 313.15	100
	371 313.15		445 575.78	TOTAL GENERAL	371 313.15	100

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement
- Autorise Madame le Maire à formuler les demandes de financement auprès des partenaires financiers comme précisé ci-dessus
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

Albias le 25 janvier 2024

Pour Madame le Maire absente

Le 1^{er} Adjoint

Michel MONESMA

Certifié exécutoire,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Transmis en Préfecture le

Publié le

